



Protection des biens et des personnes :
Société Générale accélère son développement
avec le digital

 SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE

Point presse du 14 avril 2015



Sommaire

- 2 Chiffres clés Société Générale
- 4 Données macro économiques et sociétales
- 7 Le digital au cœur du modèle Société Générale
- 10 Les nouveautés Société Générale en matière de Protection des biens et des personnes
- 18 Une campagne de communication 100% digitale
- 19 Biographies
- 21 Contacts presse

Chiffres clés Société Générale : une évolution significative en 10 ans

Contrats Protection
(Dommages IARD et Prévoyance)

+70%

Assurance Dommages et Prévoyance
pour les clients particuliers
et professionnels

+122%

Clients
professionnels

+69%

Clients
particuliers

Dont :

Contrat Auto

+83%

Contrat Assurance Décès

+38%

Accélérer notre développement dans la Protection



Un monde qui évolue...

Des données disponibles en masse



Entre 50 et 80 milliards d'objets connectés dans le monde en 2020*

* Estimations de l'Idate

Tendances de société**

- Gommage des étapes de vie et des repères
- Parcours plus aléatoires, fragmentés, hétérogènes
- Crise, instabilité économique, difficultés financières, risques sociaux...
- Vieillesse de la population, fragmentation de la société...
- Besoin accru de protection et de solidarité, notamment familiale
- Anticiper et financer (aides et équipements sociaux, santé, retraite, dépendance, ...) mais aussi, les projets et imprévus au quotidien

Consommer**

- Moins, mais mieux... Réduire, mais aussi... simplifier, s'alléger... voire contester
- Autrement... Consommation collaborative et stratégies alternatives progressent de façon exponentielle, stimulées par l'innovation digitale

** F2C, Tendances 2014

... Des besoins de Protection qui s'accroissent

Importance croissante
de l'anticipation
pour préparer l'avenir*



Pour 81% des français, l'anticipation rassure
face aux imprévus



Une préoccupation
pour 1 français sur 2

Préoccupations
des français



Le chômage
et l'emploi (75%)



La santé
et la qualité des soins (56%)



L'évolution
du pouvoir d'achat (52%)

Chômage
en France**



3 495 000 demandeurs d'emploi de cat. A :
+76,5% depuis 2008



Baisse des prestations chômage depuis le
début des années 2000

La banque, un acteur légitime en matière d'Assurance

- 1** En matière d'Assurance, la banque est un tiers de confiance privilégié et légitime*
- 2** 2/3 des français sont disposés à souscrire un contrat d'Assurance dans leur agence bancaire vs 1/3 à ouvrir un compte bancaire chez leur assureur**
- 3** Les clients attendent une relation simplifiée et de confiance avec un interlocuteur unique**

Nos atouts :

- La profondeur relationnelle
- La complémentarité des offres Assurance et banque
- Le besoin exprimé par les clients d'expertise à la fois financière et d'Assurance

* Baromètre Les Français, l'assurance et la banque réalisé par L'Argus de l'assurance et Opinion Way. Décembre 2014

** Perceptions du bancassureur - Etude Harris Interactive
Rapport d'étude qualitative Offre « Garantie Accidents de la Vie » - Janvier 2014

Société Générale, des connexions mobiles qui explosent

700 millions de connexions/an en 2014
Près d'1 milliard en 2020



Le digital au cœur du modèle relationnel de Société Générale

L'Appli Société Générale



Meilleure application mobile bancaire
au monde*



3,5 millions de téléchargements**



Les clients de la banque de détail Société
Générale sont ceux qui utilisent le plus leur
application mobile bancaire***

Une présence forte sur les réseaux sociaux



« SG et Vous » compte leader
Banque et Assurance en France



35 000 followers sur Twitter
et 55 000 fans sur Facebook



Une réponse en 30 minutes maximum
sur Twitter

* Etude - MyPrivateBanking Research 2014

**Sources Société Générale - cumulé à décembre 2014

*** Etude BAIN / NPS - 2014

L'application Assistance Assurances Société Générale (lancée en 2012)

Habitation

Pour l'ensemble des utilisateurs

- Les conseils utiles à suivre en cas d'accident, de dégâts des eaux, de bris de glace, d'incendie, de vol
- Les conseils avant de partir de chez soi et pour éviter un sinistre
- L'alerte intempérie en cas de tempête, inondation, etc.

Pour les clients SOGESSUR*

- L'assistance d'urgence pour garantir au plus vite le relogement...
- La mise en relation avec des artisans
- Déclarer directement un sinistre et envoyer des photos du sinistre



Auto

Pour l'ensemble des utilisateurs

- Les conseils utiles à suivre en cas d'accident, de panne, de vol et d'incendie
- Le numéro des services d'urgence utiles sur la route
- Les conseils pour bien remplir un constat amiable

Pour les clients SOGESSUR*

- L'assistance d'urgence pour garantir au plus vite l'envoi d'une dépanneuse...
- Trouver le garage le plus proche grâce à la géolocalisation
- Déclarer directement un sinistre et envoyer des photos du sinistre
- Le e-constat, pour remplir directement un constat amiable à partir du smartphone

Être présents aux moments clés de la vie de nos clients...



Vie de famille

Je vis en couple

J'ai un enfant

Mon enfant
passe le permis

Mon enfant
fait des études

J'anticipe
les aléas de la vie

Je me sépare / divorce



Vie professionnelle

J'entre dans la
vie active

Je crée mon
activité

Je perds
mon emploi

Je pars vivre
à l'étranger



Logement

Je déménage

Je (re) deviens
propriétaire

Je fais des travaux



Retraite

Je prépare
ma retraite

Je prends ma retraite

Je profite
de ma retraite

Je (un proche) deviens
dépendant

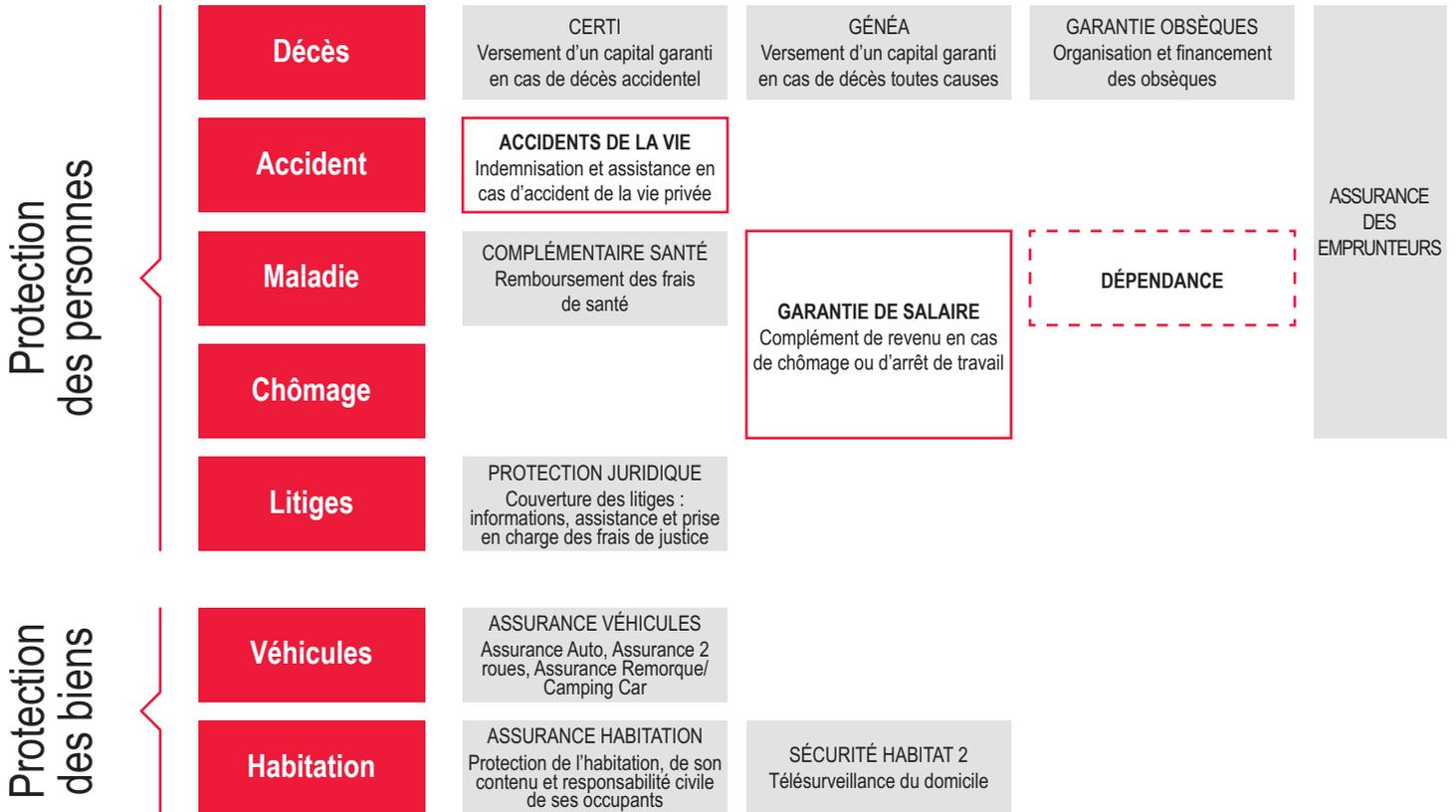


Succession

Je prépare
ma succession

Je perds un proche

... Avec une gamme large et complète



Nouveauté

Projet

Nouvelle offre Garantie de Salaire

Maintenir son niveau de vie en cas de perte d'emploi ou d'arrêt de travail de toutes causes*

Les garanties

- Pour les salariés en CDI, versement d'une indemnité forfaitaire mensuelle comprise entre 150 € et 1500 € librement choisie par le client
- Durée d'indemnisation : 12 mois maximum
- Indemnité non imposable et cumulable avec d'autres prestations
- Des formalités simplifiées : 3 questions pour valider l'adhésion, et 1 seul justificatif pour être indemnisé chaque mois**
- Un tarif qui n'évolue pas pendant la durée de l'adhésion, et qui ne dépend que du montant de l'indemnité choisi

En savoir + : <http://particuliers.societegenerale.fr>



* Conditions : perte d'emploi (licenciement) indemnisée par Pôle Emploi à condition d'être en CDI depuis plus de 9 mois dans le contrat et de ne pas avoir été licencié pour faute lourde ou faute grave. Incapacité Temporaire de Travail de plus de 90 jours ou Invalidité Permanente Totale indemnisé par la Sécurité sociale.

**Après acceptation de la prise en charge par l'Assureur le bordereau de paiement des prestations Pôle Emploi ou Sécurité sociale suffit pour percevoir les indemnités Garantie de Salaire. 12

Nouvelle Assurance Accidents de la Vie

Simplicité

- 1 seul contrat pour couvrir tous les membres de la famille quelle que soit la situation familiale du client
- 2 niveaux de couverture en fonction du besoin client et de son budget

Prise en charge adaptée

une indemnisation qui se déclenche selon la formule choisie ainsi que des garanties d'assistance

Assistance performante

des services d'assistance pour le client et sa famille, dans l'urgence et au quotidien pour les accompagner après l'accident

Les points forts

La formule Essentielle avec des garanties indispensables dès 10% d'invalidité, à partir de 8 € par mois

- Une indemnisation forfaitaire, en cas de blessure, pouvant atteindre 350 000 € (en fonction du taux d'invalidité)
- Une indemnité forfaitaire dès le 2ème jour d'hospitalisation ou pour tout arrêt de travail excédant 24h
- Soutien économique aux bénéficiaires en cas de décès accidentel (50 000 € à se répartir entre les bénéficiaires)
- Garantie viagère
- Couverture des petits-enfants pendant leur séjour chez les grands-parents

La formule Sérénité avec une couverture optimale et une indemnisation sur-mesure dès 1% d'invalidité, à partir de 14,50 €/mois

- Une prise en charge sur mesure jusqu'à 1 million d'euros en cas d'accident ou de décès accidentel
- Un seuil d'intervention parmi les plus couvrants du marché (dès 1% d'AIPP)
- Une indemnité forfaitaire pour hospitalisation ou arrêt de travail
- Garantie viagère
- Couverture des petits-enfants pendant leur séjour chez les grands-parents

En savoir + : <http://particuliers.societegenerale.fr>

Nouvelle offre Santé Collective

Faire bénéficier les salariés de l'entreprise adhérente et leurs ayants droit éventuels, de prestations de santé complémentaires aux régimes de la Sécurité Sociale par le remboursement de tout ou partie des frais de santé

Les garanties de l'offre et prestations

- L'employeur choisit le niveau de couverture souhaitée parmi 4 formules. Elles permettent le remboursement de tout ou partie des frais de santé sur les principaux postes suivants : les frais médicaux courants, les frais liés à des hospitalisations médicales ou chirurgicales, les frais dentaires, les frais d'optique, les cures thermales, les frais de maternité, les prestations de prévention
- L'employeur peut choisir d'étendre la couverture à la famille du salarié et de faire une distinction par collègue (cadres, non cadres)

Cotisations

Règlement mensuel à terme échu par prélèvement sur le compte de l'entreprise

Les + de l'offre

- la possibilité pour chaque salarié de compléter la couverture choisie par l'employeur
- des tarifs négociés en optique, dentaire et sur les audioprothèses grâce au réseau Carte Blanche
- des services d'accompagnement en cas d'hospitalisation (aide ménagère, livraison de médicaments...)
- un service d'information et de renseignements médicaux par téléphone
- un dispositif digital pour l'entreprise et le salarié, complété d'une application mobile pour vivre sa santé différemment (« Ma santé »)

En savoir + : <http://professionnels.societegenerale.fr>



Nouvel outil de diagnostic Protection

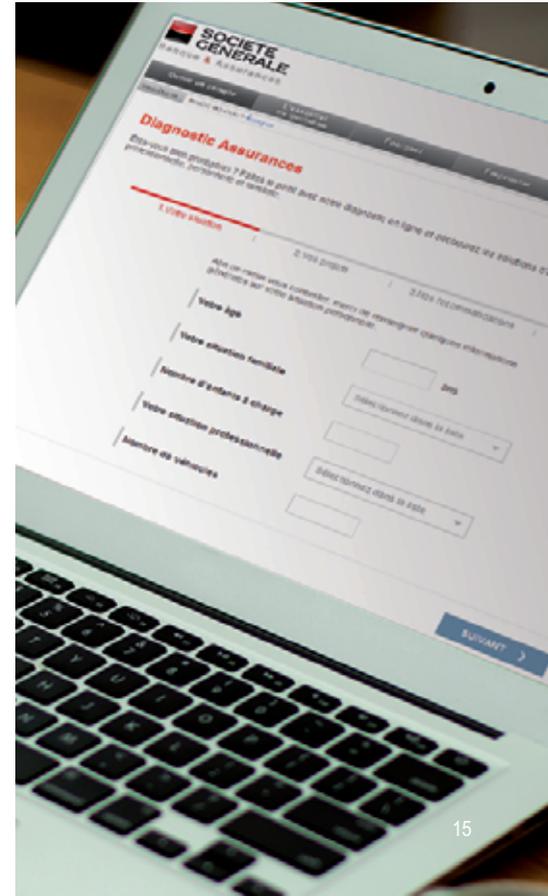


Diagnostic en ligne
et en 3 étapes



Permettre à chacun de faire le point et de découvrir les solutions d'Assurance adaptées :

- à sa situation professionnelle, personnelle et familiale
- aux moments clés de la vie



Une application pour vivre sa santé différemment

Une application
et un portail pour les clients.
Lancement en juin 2015



Le premier carnet de santé
entièrement digitalisé :

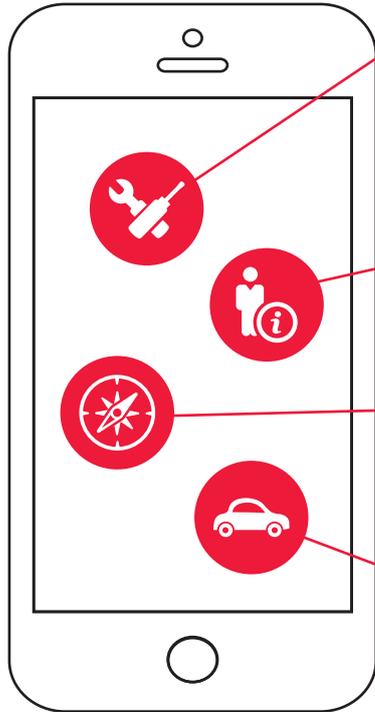


Gérer son agenda santé
(rendez-vous, contacts, médicaments, accéder à un annuaire
de médecins spécialistes...)



Suivre son bien-être
(tableau de bord d'activités, modules thématiques
pour aider à mieux vivre des événements de la vie, agrégation de la
plupart des objets connectés du marché)

« Pay How You Drive » : une expérimentation



L'entretien de mon véhicule

- Mes rendez-vous : rappel des prochaines échéances d'entretiens et localisation des garages agréés Assercar et contrôle technique
- E-carnet : carnet d'entretien digital permettant de conserver les actes courants d'entretien de la voiture : factures etc.
- Mon carburant : géolocalisation des stations essence et proposition de la station la moins chère

Mon profil

- Mes données personnelles
- Les données de mon véhicule

Localiser mon véhicule

- Fonction de géolocalisation de la voiture
- Enregistrement de l'emplacement de la voiture
- Fonction itinéraire piéton pour retrouver le véhicule

Mon assistant de conduite

- Collecte des données utiles à l'analyse du comportement de conduite
- Analyse du comportement au volant
- Proposition d'une offre d'Assurance automobile tarifée en fonction du conducteur

Campagne de communication 100% digitale



3 films viraux
déalés pour nous démarquer



3 thèmes :
La Protection face aux accidents
de la vie, aux litiges, aux sinistres



Du 2 au 30 avril sur Youtube,
Facebook, Twitter, seloger.com,
aufeminin.com, Droits et Finance...
et plus de 450 sites généralistes





Frédéric JACOB-PERON

Directeur Commercial et Marketing
de la Banque de Détail France Société Générale

Frédéric JACOB-PERON (48 ans) est Directeur Commercial et Marketing de la Banque de Détail France Société Générale depuis janvier 2015.

Il rejoint le groupe Société Générale en 2001 en tant que directeur Marketing de Sogecap, dont il devient en 2004 et jusqu'en 2009 Directeur Général Adjoint, en charge du développement des activités en France. Puis il occupe les fonctions de PDG de Sogessur, la compagnie d'Assurance Dommages du Groupe. En 2012, il rejoint la Banque de Détail en France en tant que Directeur délégué Commercial et Marketing.

Frédéric JACOB-PERON est titulaire d'un MBA de Hautes Etudes Commerciales. Il est diplômé de l'Institut National des Sciences Appliquées et a obtenu un titre de MSC in Physics obtenu « With Distinction » à l' University of ESSEX.



Marc DUVAL

Administrateur

Directeur Général Délégué de Sogécap

Marc DUVAL (50 ans) est Administrateur Directeur Général Délégué de Sogécap, en charge notamment des activités en France et au Luxembourg, depuis décembre 2009.

En 1988, il intègre l'Inspection Générale de la Société Générale. Il rejoint Sogécap en 1995 en tant que Directeur du Marketing et du Développement, puis Directeur Général adjoint en 2000. En 2001, il devient également Président Directeur Général d'Oradéa Vie, filiale d'assurance vie de Sogécap dédiée aux partenariats extérieurs. Après deux années passées dans le réseau France de Société Générale, en tant que Directeur Régional, il est d'octobre 2006 à décembre 2009, Président-Directeur Général de la Marocaine Vie, filiale d'assurance du groupe Société Générale au Maroc.

Marc DUVAL est diplômé de l'IEP de Paris, titulaire d'un DESS de Gestion des Organismes Financiers et Bancaires de Paris IX-Dauphine et d'un DEA d'Economie et Finance internationales de Sciences Po Paris.



Contacts presse

Florence Amphoux

florence.amphoux@socgen.com
01 42 14 70 33

Joëlle Rosello

joelle.rosello@socgen.com
01 42 14 02 17